

COMMUNE DE HAUTEFOND

Compte rendu du Conseil Municipal du lundi 5 mars 2012

*Le Conseil Municipal de la Commune de HAUTEFOND,
dûment convoqué en date du vingt février deux mille douze,
s'est réuni le lundi cinq mars deux mille douze, à vingt heures trente, sous la présidence de Monsieur Ernest
PACAUD, maire, assisté de ses adjoints et des conseillers municipaux.*

Étaient présents : Monsieur Ernest PACAUD, maire ;
Messieurs NUGUE Dominique, PELLENARD René et RAY Bernard, adjoints ;
Mesdames AUMEUNIER Raphaële et MAILLET Martine ;
Messieurs BOUCHOT Gilbert, EMORINE Frédéric, GRISARD Laurent et QUELIN
Christian, RAY Dominique, conseillers municipaux.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- Approuve le compte rendu de la précédente séance en date du 20 décembre 2011.
- Vote les subventions suivantes :

- Association Gymnastique Volontaire	350 €
- Les Papillons Blancs de PARAY LE MONIAL	150 €
- Cantine scolaire de LUGNY LES CHAROLLES	150 €
- Aide à Domicile en Milieu Rural	150 €
- Foyer « Les Myosotis » de CHAROLLES	150 €
- Centre Régional Léon Bérard de LYON	100 €
- Service de Soins à Domicile PARAY – PALINGES	100 €
- Maison Saint Vincent de Paul de PARAY LE MONIAL	90 €
- Les Restaurants du Coeur	80 €
- Amicale pour le don de sang bénévole de PARAY LE MONIAL	50 €
- Association Française des Sclérosés En Plaques	50 €
- Ligue contre le Cancer	50 €
- Réseau Gérontologique	50 €
- Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés	30 €
- Association des Paralysés de France	30 €
- Association Française contre la Myopathie	30 €
- Association Valentin Haüy	30 €
- Maison Familiale Rurale d'ANSE	30 €
- Centre Interprofessionnel de Formation des Apprentis de MERCUREY	30 €
- Décide de changer les menuiseries du restaurant « les 2 tilleuls » pour un montant de 10 154.08 € H.T. et sollicite l'aide du Conseil Général.
- Modifie les tarifs de location de la Salle d'Animation Rurale applicables au 1^{er} janvier 2013 :

- Location salle	220 €
- Assemblée, Réunion, Vin d'honneur sans sono	60 €
- Assemblée, Réunion, Vin d'honneur avec sono	90 €
- Vaisselle pour moins de 50 personnes	27 €
- Vaisselle de 50 personnes à 100 personnes	34 €
- Vaisselle pour plus de 100 personnes	42 €
- Sono	92 €
- Electricité/KW	0.20 €
- Chauffage	50 €
- Autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant à la convention d'assistance technique du Conseil Général pour l'assainissement collectif prolongeant sa durée initiale jusqu'au 31/12/2015.

Affaires et Questions diverses

- La facture concernant la surveillance pendant les travaux de traversée du réseau d'assainissement collectif sous la voie ferrée de la SNCF est mise en contestation suite à une différence du nombre d'heures facturées.

- De l'outillage sera acheté pour l'entretien des voies et bâtiments.
- Afin de faire payer au plus juste les sommes dues au titre de l'assainissement collectif, il est décidé de procéder à un découpage trimestriel de la partie fixe

*Après avoir répondu à diverses questions des conseillers municipaux,
Monsieur le Maire lève la séance à vingt deux heures trente.*

*Le Maire,
Ernest PACAUD.*